

FRELON ASIATIQUE : CHARTE DU PIÈGEUR PRÉCAUTIONNEUX

OBJECTIF : DIMINUER LE DÉVELOPPEMENT DES COLONIES, DIMINUER LA PRESSION DE PRÉDATION, LIMITER L'IMPACT SUR LES AUTRES INSECTES.

PRINCIPE : DEPLACEZ, MODIFIEZ OU SUPPRIMEZ LE PIÈGE EN CAS DE PERFORMANCE INSUFFISANTE.



PÉRIODE / Afin de limiter la capture d'autres insectes, la période de piégeage a lieu de la mi-février au 15 mai au plus tard. Reprendre le piégeage de septembre à novembre.



PLACE / L'emplacement doit être stratégique : ruches, camélias, composts, proximité d'un ancien nid, abri de jardin, point d'eau, etc.



PERFORMANCE / Évaluez régulièrement les performances de captures et de sélectivité de vos pièges : cibler un maximum de fondatrices et un minimum de captures annexes.



PRÉSENCE / Surveillez et renouvelez régulièrement l'appât (ex. nourriture fraîche). Libérez les autres insectes si possible.



PERQUISITIONS / Rechercher les petits nids primaires généralement situés dans les cabanes, abris de jardin, garage, volets roulants, boîtiers, etc. Contactez votre mairie en cas de besoin de destruction.



PARTAGE / Transmettez vos informations et données sur le piégeage à la CCPF (emplacement des pièges, nombre, type, et proies).

